

Questionnaires des Cyclovallées du Couserans sur la politique cyclable envisagée par les listes candidates aux élections municipales de Saint-Girons

L'association des Cyclovallées du Couserans a pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, c'est à dire pour aller au travail, pour se rendre à l'école, faire ses courses ou pour des sorties entre amis. Pour cela, l'association développe différentes actions :

- des ateliers d'auto-réparation afin que chacun.e soit en mesure d'assurer l'entretien de son vélo et de faire les réparations de base
- une sensibilisation à l'utilisation du vélo auprès des jeunes et de la population du territoire en organisant des ateliers en milieu scolaire ou des sorties familiales
- un plaidoyer pour promouvoir auprès des élu.es et des citoyen.nes l'utilisation du vélo au quotidien. Trois [balades 'cyclo-politiques'](#) ont été organisées dans ce cadre à l'automne pour constater les besoins d'aménagements cyclables dans le Couserans.

A l'approche des élections municipales, nous envoyons à toutes les listes candidates sur les communes du Saint-Gironnais et périphériques un questionnaire pour recueillir vos engagements pour les cyclistes du quotidien si vous êtes élus lors des élections de mars 2026. Vous trouverez ce questionnaire à la suite de ce document, avec des éléments de la charte vélo de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Nous vous invitons à nous le retourner par email (cyclovallées@protonmail.com) ou par courrier à notre adresse à Saint-Girons. Vous pouvez également vous engager en signant la charte en ligne de la FUB en suivant [ce lien](#).

Dans les deux cas, nous attirons votre attention sur le fait que **nous partagerons publiquement les informations que vous nous envoyez** (sur notre site, dans des émissions sur Radio Couserans, des articles dans la Dépêche et des réunions publiques).

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et votre engagement pour qu'adultes et enfants puissent pédaler en sécurité dans le Couserans. Nous restons à votre disposition pour toute question au 07 44 86 00 01

La commission plaidoyer des Cyclovallées du Couserans

<https://cyclovallées-du-couserans.org/>

Cyclovallées du Couserans

3 square Balagué

09200 Saint-Girons

NOM DE LA LISTE : UN REGARD NOUVEAU POUR SAINT-GIRONS

Nom de la personne représentante de la liste : CHRISTOPHE MIROUSE

Signature :



Fait à Saint-Girons, le 25 février 2026

Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :



Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.

Premier pas

Sécuriser un point rouge identifié dans le Baromètre vélo et/ou réutiliser une voie peu circulée pour en faire un itinéraire vélo du quotidien

Option ambitieuse

Refonte complète du plan de circulation en réutilisant les voiries secondaires/peu circulées, 30 km/h généralisé (50 km l'exception) et hiérarchisation des voiries.

Q1 : Prévoyez-vous d'étendre la limitation à 30km/h dans Saint-Girons ? Si oui, dans quelles zones ?

→ La réduction des vitesses est un levier important pour le partage de l'espace public. Elle doit toutefois s'inscrire dans une réflexion globale sur la circulation, la lisibilité et l'acceptabilité pour les habitants.

Q2 : Prévoyez-vous des zones de rencontres dans le centre de Saint-Girons (limitation de la vitesse à 20 km/h, priorité aux piétons et cyclistes, aménagements urbains et marquage au sol) ? Si oui, dans quelles parties ?

→ Le principe des zones de rencontre est intéressant dans certains secteurs, à condition qu'il améliore réellement la sécurité et la cohabitation des usages.

Q3 : Soutenez-vous la réalisation d'une piste cyclable entre St-Girons et Castillon ? Si oui de quelle manière ?

→ Ce type de projet relève principalement d'échelons supra-communaux. Une municipalité peut naturellement en être partenaire et facilitatrice, mais ne peut en être seule décisionnaire.

Q4 : Prévoyez-vous de réaliser d'autres aménagements pour favoriser les mobilités actives ?

→ La continuité des liaisons douces constitue pour nous une priorité concrète et réaliste, notamment à travers la jonction des voies existantes et la sécurisation de certains points sensibles.

Mettre en place une rue scolaire :



Fermer la rue devant l'école aux voitures. Cette fermeture peut être temporaire aux heures de rentrée et sortie d'écoles. Sécurise les trajets des enfants, fluidifie la circulation et apaise l'espace public.

Premier pas

Fermer la rue 15 minutes à la rentrée et sortie des classes pendant une phase-test.

Option ambitieuse

Rue scolaire pérenne devant l'école.

Q5 : Prévoyez-vous de poursuivre l'aménagement aux abords de la cité scolaire du Couserans, tel que proposé par une étude réalisée avec la participation des élèves du lycée du Couserans en 2023 ?

→ La sécurisation des abords scolaires est une évidence.

Les modalités doivent être étudiées avec les riverains, les usagers et les contraintes locales.

Q6 : Êtes-vous favorable à l'organisation d'une journée sans voiture une fois par an dans le centre de Saint-Girons pour montrer les avantages de la baisse du trafic automobile ?

→ Cette proposition peut être examinée dans le cadre d'animations ponctuelles du centre-ville, à condition qu'elle soit concertée et compatible avec l'activité commerciale et l'accessibilité.

Notre démarche privilégie avant tout des améliorations durables et équilibrées des déplacements au quotidien.

Installer du stationnement vélo aux lieux clés :



Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidiens* pour encourager l'usage quotidien et l'intermodalité. Adapter le type de stationnement en fonction du lieu et de l'usage. Le type de stationnement dépend du lieu d'usage :

- abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.
- arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

Premier pas

Installer 10–20 arceaux éclairés et signalisés sur les lieux stratégiques identifiés dans le Baromètre vélo.

Option ambitieuse

Abris vélo sécurisés devant l'école, le centre-ville, les arrêts de transports en commun. Dédier des places pour les vélos cargos dans ces abris.

Q7 : Prévoyez-vous d'ajouter des nouveaux emplacements de stationnements vélo sur la commune ?

→ Le développement du stationnement vélo doit répondre à des usages réels et s'intégrer dans une vision équilibrée de l'espace public.

Q8 : Prévoyez-vous des stationnements vélos abrités au niveau des arrêts de bus de la ligne 452, à proximité des écoles ou des bâtiments publics ?

→ Le développement de stationnements vélos sécurisés et adaptés sera étudié en priorité à proximité des écoles, des bâtiments publics et des pôles de mobilité, dans une logique de faisabilité et d'usages réels

Q9 : Soutenez-vous l'initiative des Cyclovallées du Couserans de mise en place de vélo en libre service (« vélos fleuris ») ?

→ Nous regardons avec intérêt toute initiative favorisant les mobilités actives et l'usage du vélo. Ce type de dispositif mérite cependant une évaluation précise de sa faisabilité, de son modèle de gestion et de son adéquation aux besoins réels de la commune

Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères :



Replacer les besoins des habitant-es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu-es, services techniques, associations d'usager-ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant-es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier.

Option ambitieuse

– Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions.
– Associer les usager-ères en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques).

Q10 : Vous engagez-vous à rencontrer l'association des Cyclovallées du Couserans dans vos six premiers mois de mandat pour mettre en place un programme en faveur de la mobilité des cyclistes du quotidien ?

→ Le dialogue avec les associations d'usagers et les acteurs locaux fait naturellement partie de notre conception de l'action municipale.

Ces échanges devront s'inscrire dans une réflexion globale intégrant l'ensemble des mobilités, des usages et des contraintes locales.

Q11 : Envisagez-vous de créer une commission mobilités et partage de l'espace public au sein de votre commune, et/ou d'avoir un adjoint ou conseiller municipal dédié à ces questions ?

→ Ces enjeux s'inscrivent pleinement dans notre approche du cadre de vie, de l'aménagement urbain et du partage de l'espace public.

Leur organisation relèvera des choix de fonctionnement de la future équipe municipale.

Porter la voix du vélo auprès des instances supra communales :



Inciter l'intercommunalité et le département à s'engager en faveur du vélo : appuyer un plan de circulation intercommunal, organiser la mise en place du SRAV de manière mutualisée, mettre en place des liaisons cyclables entre communes.

Premier pas

Inscrire officiellement le sujet vélo en conseil communautaire.

Option ambitieuse

Obtenir un plan de circulation intercommunal/départemental voté durant le mandat.

Q12 : Prévoyez-vous de créer via la Communauté de communes des itinéraires cyclables pour relier Saint-Girons aux centres d'activités des communes limitrophes, avec aménagements continus et sécurisés, signalétiques et actions de communications ?

→ Le développement d'itinéraires cyclables reliant les pôles de vie et d'activités constitue un enjeu structurant pour le territoire.

Ces projets relevant de compétences supra-communales, la commune devra être un partenaire actif et constructif, en cohérence avec les politiques intercommunales et départementales

Q13 : Envisagez-vous de réclamer à liO l'ajout de racks à vélo sur toutes les lignes de bus du Couserans ?

→ Cette question relève principalement de l'autorité organisatrice des mobilités.

La commune peut naturellement relayer ce type de demande lorsqu'elle correspond aux besoins identifiés du territoire.

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un-e élu-e, etc.).

Q14 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo dans les écoles de la commune ?

→ Les actions en faveur de l'apprentissage et de la sensibilisation aux mobilités actives méritent d'être encouragées, en lien avec les acteurs éducatifs compétents

Autres :

Q15 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités actives ?

→ Nous privilégions une approche pragmatique et progressive : sécurisation des déplacements, amélioration des cheminements piétons, stationnements adaptés et intégration des mobilités actives dans les projets urbains.

Les mobilités actives doivent se développer en cohérence avec les usages locaux, l'activité du centre-ville et la réalité du territoire